

La charte de coopération culturelle : un musée engagé

Gadagne et ses deux musées sont signataires de la Charte de coopération culturelle de la Ville de Lyon qui est l'axe de mobilisation des grands équipements culturels sur le volet culture de la « politique de la ville ». Ainsi, Gadagne et ses deux musées s'engagent à contribuer au développement urbain et humain de la cité sur les thématiques suivantes :

- La ville équilibrée

Dans deux quartiers de la politique de la ville (QPV)

- Mermoz (8^{ème} arrondissement)
- Duchère (9^{ème} arrondissement)

- La ville solidaire

En s'engageant dans les domaines de l'insertion sociale et professionnelle, en travaillant avec les hôpitaux dans le cadre de « Culture et santé », ainsi qu'avec le milieu carcéral.

- La ville participative

En renforçant la participation et la contribution des habitant-es/usager-ères notamment dans la conception des expositions.

- La ville d'égalité

En portant la thématique de l'égalité femme/homme dans son offre culturelle, en mettant au cœur de ses préoccupations l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap et en valorisant les diversités culturelles.

- La ville apprenante

En favorisant le partage de savoirs et de connaissances notamment en accompagnant les plus jeunes et plus particulièrement ceux issus des quartiers QPV et QVA.

- La ville douce

En proposant des actions portant les questions environnementales contemporaines.